

Le compostage ou le retour vers la terre

La Catiche, Service Environnement, Service Déchets Ménagers



La Communauté de communes du Pays de Courpière et le service environnement

La Communauté de communes du Pays de Courpière est située à l'est du département du Puy-de-Dôme, sur le territoire du Parc Naturel Régional du Livradois Forez. Cette intercommunalité compte dix communes, 8600 habitants. Elle dispose d'un service environnement et est accompagnée sur les thématiques environnementales par une structure d'éducation à l'environnement: La Catiche.

Les actions sur le compostage

Dans les écoles

Équipement en composteurs pour:

- six écoles publiques et l'école privée
- le collège public

La Catiche a assuré une formation au compostage auprès des élèves et des enseignants, qui ont ensuite échangé avec les chefs cuisiniers et les personnels de cuisine.

Un suivi régulier avec une intervention dans les écoles plusieurs fois dans l'année a permis d'enclencher une démarche progressive très bien suivie par tous les agents, les enseignants et les élèves.

Dans les immeubles

L'Ophis, bailleur social, a installé des composteurs en pied d'immeuble sur trois résidences de la communauté de communes. Huit composteurs ont ainsi été installés, 18 le seront à terme.

Le compostage dans une logique de gestion globale des déchets

La Communauté de communes a pris la compétence "collecte des déchets" en 2000. La Catiche a alors été chargée de sensibiliser les enfants des écoles au TRI sélectif des déchets.

En 2005, le VALTOM, syndicat mixte départemental chargé de mettre en œuvre une filière globale de gestion des déchets ménagers et assimilés, a mobilisé la Communauté de communes autour de la mise en place d'actions de RÉDUCTION à la source des déchets sur leur territoire, notamment le compostage.

La Catiche a organisé des réunions de sensibilisation des locataires, des formations des gardiens et des outils de communication afin d'accompagner au mieux la démarche.

Auprès des particuliers

Chaque année, la Communauté de communes organise une vente de composteurs à prix subventionné. À cette occasion, la Catiche dispense des conseils sur le compostage. Depuis 2008, environ 80 composteurs sont distribués annuellement pour un prix subventionné de 23 € par composteur de 300 litres.

Sur le siège de la Communauté de communes

Au siège de la Communauté de communes, les déchets de repas et le marc de café, sont valorisés dans un lombricomposteur (voir explications au verso).



Le compostage des déchets verts

Les déchets verts sont des déchets organiques issus de l'entretien des espaces verts, des zones récréatives, des jardins, des serres, des pelouses, des résidus de cuisine...



- 250 kg / an / habitant en France : c'est la quantité de déchets verts produite (Source ADEME).
- Le compostage consiste à convertir les déchets verts en un produit semblable à du terreau riche : le compost.
- Le compostage nécessite un fût à compost afin de stocker les déchets : le composteur.

Les organismes vivants (bactéries, champignons, lombrics) qui y prolifèrent vont se nourrir de ces produits, les digérer et ainsi agir de façon naturelle pour les décomposer en un amendement stabilisé.



Le Lombricompostage

Plutôt adapté à un usage urbain pour les déchets de cuisine, le lombricompostage consiste en la réduction de déchets verts en compost.

Dans un récipient appelé lombricomposteur est reconstitué un milieu favorable accueillant des lombrics.

Les vers se nourrissent des déchets qu'on leur apporte, les décomposent, produisant ainsi le lombricompost.



L'eau contenue dans les déchets, qui percole à travers le lombricompost en formation, constitue le thé de compost, engrais pour les plantes.

Le saviez-vous ?

Le compostage, c'est aussi des économies d'énergie. 1/3 de nos poubelles sont remplies de déchets compostables. D'une part, ces déchets saturer les centres d'enfouissement.

D'autre part, la collecte de ces déchets consomme beaucoup d'énergie : un camion-benne à ordures ménagères consomme en moyenne 60 litres/100 km en carburant. Composter permet de réduire les tonnages collectés, et donc ces dépenses énergétiques.



Au-delà du compostage : les écoles témoins

Deux écoles de la Communauté de communes se sont engagées dans l'action "écoles témoins".

Après une première phase de pesées régulières de leurs déchets, des gestes anti-déchets ont été mis en pratique dans la vie quotidienne des écoles. Ainsi, elles ont pu réduire de 41 % les quantités d'ordures ménagères résiduelles grâce à trois gestes anti-déchets.

- Séchage des mains "à l'air" lorsque cela est possible pour remplacer les essuie-mains en papier ;
- Compostage des papiers de découpage et essuie-main, du café et thé (pour cela l'adoption d'un 2^e composteur a été nécessaire) ;
- Choix d'aliments (pique-nique, goûters) emballés raisonnablement.

Pierrick le lombric

Le lombric est indispensable au compostage. Cet être infatigable, doté de capacités gigantesques, est devenu l'identité visuelle du service déchets de la Communauté de communes du Pays de Courpière.



Fiche réalisée par l'Aduhme dans le cadre de sa mission Espace INFO → ENERGIE

Le service Espace INFO → ENERGIE est financé par



INFO → ÉNERGIE
en AUVERGNE

Plus d'informations
N° Vert 0 800 503 893
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Pour toute information, contactez

Aduhme, agence locale des énergies et du climat

129 avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 42 30 90

contact@aduhme.org • www.aduhme.org